

Avis aux Etudiants des Mastères
Dépôt de PFE et de mémoires de recherche
Année universitaire 2020/2021

Date du dépôt : du 6 Décembre 2021 au 10 Décembre 2021 de 9h à 13h

Lieu de dépôt :

- Mastères Professionnels et Licences : **Service des Stages**
- Mastères de Recherche : **Service des Mastères**

Dossier à déposer pour les PFE (Mastères Professionnels et Licences) :

- Autorisation de dépôt signée par l'encadreur académique
- Attestations de stage signée par le maître de stage de l'entreprise
- Grille d'évaluation signée par le maître de stage
- Photocopies de la demande de stage et de la convention signée
- 3 exemplaires en version papier du PFE
- 4 exemplaires en version numérique (sur le CD : Nom, Prénom, niveau, sujet)
- CV
- Copie de la CIN
- Relevés de notes M1 et M2 (pour les Mastères Professionnels)

Dossier à déposer pour les mémoires de recherche (Mastères de recherche) :

- Autorisation de dépôt signée par l'encadreur académique
- 3 exemplaires en version papier du mémoire
- 4 exemplaires en version numérique (sur le CD : Nom, Prénom, niveau, sujet)
- CV
- Copie de la CIN
- Relevés de note M1 et M2

Demande de dérogation :

- Imprimé signé par l'encadreur et à déposer avant le 10 Décembre 2021
- Relevé de notes M2

La direction des Etudes – IHEC Carthage
